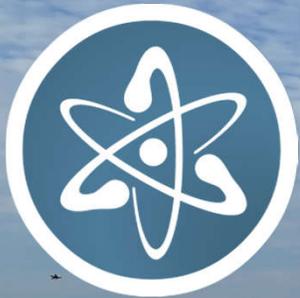




Canadian Nuclear
Safety Commission

Commission canadienne
de sûreté nucléaire

Canada



SRB Technologies (Canada) Inc.

Demande de renouvellement de permis
pour l'installation de SRBT



Présentation par le personnel de la CCSN

Audience de la Commission

27 avril 2022

CMD 22-H8.A

e-Doc : 6793375.pptx

e-Doc : 6793377.pdf



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Aperçu de la présentation

- But de l'audience
- Survol de l'installation
- Mobilisation des Autochtones
- Examen de la demande de permis
- Surveillance réglementaire
- Évaluation du rendement
- Autres questions d'ordre réglementaire
- Permis et manuel des conditions de permis (MCP)
- Conclusions et recommandations



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

CMD 22-H8, erratum

- CMD 22-H8, page 72, section 5.6.1 : la dernière phrase du deuxième paragraphe devrait renvoyer au tableau 4, et non au tableau 3, pour la liste des événements déclarés



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

But de l'audience

SRB Technologies (Canada) Inc. (SRBT) a présenté à la Commission une demande en vue de :

- renouveler le permis d'exploitation de son installation pour 15 ans

Le personnel de la CCSN recommande que la Commission :

- conclue que SRBT, conformément aux alinéas 24(4)a) et b) de la LSRN :
 - i. est compétente pour exercer les activités autorisées par le permis
 - ii. prendra les mesures voulues pour préserver la santé et la sécurité des personnes, pour protéger l'environnement, pour maintenir la sécurité nationale et pour respecter les obligations internationales que le Canada a assumées
- renouvelle le permis d'exploitation pour 15 ans, soit jusqu'au 30 juin 2037
- accepte la délégation des pouvoirs telle qu'elle est établie dans le CMD 22-H8



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

SURVOL DE L'INSTALLATION



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Emplacement de l'installation





Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Échéancier

2015

La Commission
délivre le permis
d'exploitation en
vigueur

2020

La Commission
accepte la garantie
financière en
vigueur de SRBT
pour le
déclassement

2021

SRBT demande le
renouvellement
du permis
d'exploitation en
vigueur

2022

Audience de la
Commission en
avril



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

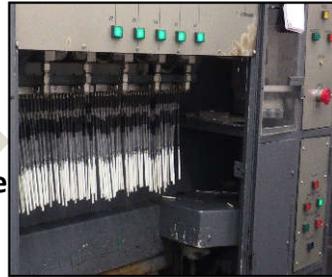
Description des opérations

SRBT utilise du tritium, une substance nucléaire, pour fabriquer des produits autolumineux, appelés sources lumineuses au tritium gazeux (SLTG)



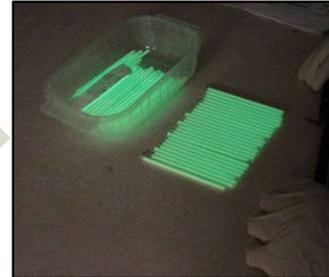
Fabrication de tubes en verre

Enduits de
poudre
phosphorescente



Processus de remplissage au tritium

Scellés



SLTG finies

Mis à
l'épreuve



Assemblage des enseignes

Les enseignes à SLTG sont fabriquées en toute sécurité conformément aux exigences réglementaires



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Permis en vigueur

Dernier renouvellement le 1^{er} juillet 2015, valide jusqu'au 30 juin 2022. Autorise SRBT à :

- exploiter une installation de catégorie IB, qui consiste en une installation de traitement du tritium visant à fabriquer des appareils à rayonnement
- produire, posséder, transférer, entretenir et utiliser des appareils à rayonnement résultant de la fabrication d'appareils à rayonnement
- posséder, transférer, utiliser, traiter, gérer, entreposer et éliminer ou stocker définitivement les substances nucléaires nécessaires ou associées à la fabrication d'appareils à rayonnement, ou qui résultent de celle-ci
- posséder au plus 6 000 térabecquerels de tritium, quelle qu'en soit la forme
- posséder et utiliser les renseignements réglementés nécessaires ou associés à la fabrication d'appareils à rayonnement, ou qui résultent de celle-ci



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Renouvellement de permis

Dans sa demande de permis, SRBT demande à la Commission :

de renouveler le permis d'exploitation pour 15 ans, soit du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2037



Enseignes de sortie



Marqueurs de sécurité



Sources lumineuses brutes



Panneaux de sécurité



Dispositifs tactiques

Source : SRB Technologies

Aucun changement demandé aux activités autorisées



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

MOBILISATION DES AUTOCHTONES



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A



Mobilisation des Autochtones

L'installation de SRBT se trouve sur les territoires visés par des traités et les territoires traditionnels de nombreuses Nations et communautés autochtones

Les activités de mobilisation du personnel de la CCSN comprennent les suivantes :

| | |
|----------------|--|
| Sept. 2021 | Lettres d'avis et appels téléphoniques de suivi |
| Oct. 2021 | Rencontre virtuelle avec la Première Nation de Kebaowek |
| Nov. 2021 | Attribution de fonds aux Nations et communautés autochtones par le biais du Programme de financement des participants de la CCSN |
| Fév.-mars 2022 | Discussions lors de rencontres mensuelles régulières avec les Nations et communautés autochtones, et rencontre virtuelle pour faire le point avec la Nation métisse de l'Ontario, région 6 |

Nations et communautés autochtones :

- Conseil Tribal de la Nation Algonquine Anishinabeg
- Anishinabeg de Kitigan Zibi
- Première Nation de Kebaowek
- Algonquins de l'Ontario
- Première Nation des Algonquins de Pikwàkanagàn
- Nation métisse de l'Ontario



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

EXAMEN DE LA DEMANDE DE PERMIS



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Examen de la demande de permis par le personnel de la CCSN

Le personnel de la CCSN :

- a vérifié que les renseignements présentés à l'appui de la demande sont complets et satisfont aux exigences réglementaires de la CCSN, notamment en vertu de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (LSRN) et de ses règlements d'application, dans les 14 domaines de sûreté et de réglementation (DSR)
- a évalué le rendement passé et les antécédents de SRBT (activités de vérification de la conformité et surveillance de l'environnement)

Le personnel de la CCSN a conclu que la demande est conforme aux exigences réglementaires



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Examen de la protection de l'environnement en vertu de la LSRN

- Le personnel de la CCSN a mené un examen de la protection de l'environnement (EPE) en vertu de la LSRN pour évaluer l'impact de l'installation de SRBT sur la santé et l'environnement
- L'évaluation du personnel de la CCSN était fondée sur les renseignements fournis par SRBT de même que sur une évaluation technique et des activités de vérification indépendantes menées par le personnel de la CCSN
- Le rapport d'EPE est disponible sur le [site Web de la CCSN](#) et appuie les recommandations formulées par le personnel de la CCSN dans le CMD 22-H8

Le personnel de la CCSN conclut que SRBT a pris les mesures voulues pour protéger l'environnement et préserver la santé des personnes



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

SURVEILLANCE RÉGLEMENTAIRE



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Activités d'autorisation et de vérification de la conformité

- La CCSN dispose d'une équipe d'évaluation et de vérification de la conformité des installations qui supervise toutes les activités autorisées

| Activité | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | Total |
|------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|-------|
| Nombre d'inspections | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 2 | 3 | 13 |
| Nombre d'événements déclarés | 1 | 2 | 2 | 1 | 2 | 0 | 2 | 10 |

Le personnel de la CCSN vérifie l'achèvement des mesures correctives dans le cadre de sa surveillance réglementaire continue



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A



Déclaration d'événements

- En vertu de la LSRN et de ses règlements d'application, des conditions de permis et des documents d'application de la réglementation, les titulaires de permis sont tenus de déclarer tous les événements
- SRBT a soumis 10 avis d'événements à déclaration obligatoire :
 - tous des événements d'importance faible pour la sûreté
 - 5 événements liés au déclenchement d'une alarme incendie
 - 4 événements liés au transport
 - 1 événement lié à l'importation de panneaux d'aéronefs
- SRBT n'a pas déclaré de dépassement de seuil d'intervention ou d'événement lié à l'environnement
- La déclaration d'événements par SRBT et les rapports de suivi ont été jugés acceptables par le personnel de la CCSN

*Le personnel de la
CCSN a conclu que
SRBT a respecté les
exigences relatives à
la déclaration
d'événements durant
la période
d'autorisation en
vigueur*



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

ÉVALUATION DU RENDEMENT



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A



Évaluation des domaines de sûreté et de réglementation (DSR)

- Le personnel de la CCSN a évalué 13 domaines de sûreté et de réglementation dans le cadre de la demande de permis de SRBT
- Les renseignements soumis à l'appui de la demande satisfont aux exigences de la CCSN en vertu de la LSRN et de ses règlements d'application
- Les critères d'évaluation et les résultats sont résumés dans le CMD 22-H8

Les programmes de SRBT respectent les exigences réglementaires

| Domaines de sûreté et de réglementation |
|--|
| Système de gestion |
| Gestion de la performance humaine |
| Conduite de l'exploitation |
| Analyse de la sûreté |
| Conception matérielle |
| Aptitude fonctionnelle |
| Radioprotection |
| Santé et sécurité classiques |
| Protection de l'environnement |
| Gestion des urgences et protection-incendie |
| Gestion des déchets |
| Sécurité |
| Garanties et non-prolifération |
| Emballage et transport |



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

DSR– Système de gestion

Points saillants du programme

Évaluation du personnel de la CCSN :

- SRBT a mis en œuvre et tient à jour un système de gestion conformément à la norme CSA N286-12, *Exigences relatives au système de gestion des installations nucléaires*
- L'examen annuel des audits internes et du rendement par la direction respecte les exigences
- Les programmes de contrôle des changements et de la conception permettent de veiller à ce que les modifications aux processus documentés soient identifiées, justifiées, examinées et approuvées avant leur mise en œuvre
- SRBT dispose de personnel dédié à la tenue d'évaluations internes visant à confirmer que le personnel suit les processus documentés et à identifier toute possibilité d'amélioration de l'efficacité des activités autorisées et des documents connexes

Le système de gestion de SRBT régit toutes les activités autorisées et respecte les exigences



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A



DSR – Radioprotection

Points saillants du programme

Évaluation du personnel de la CCSN :

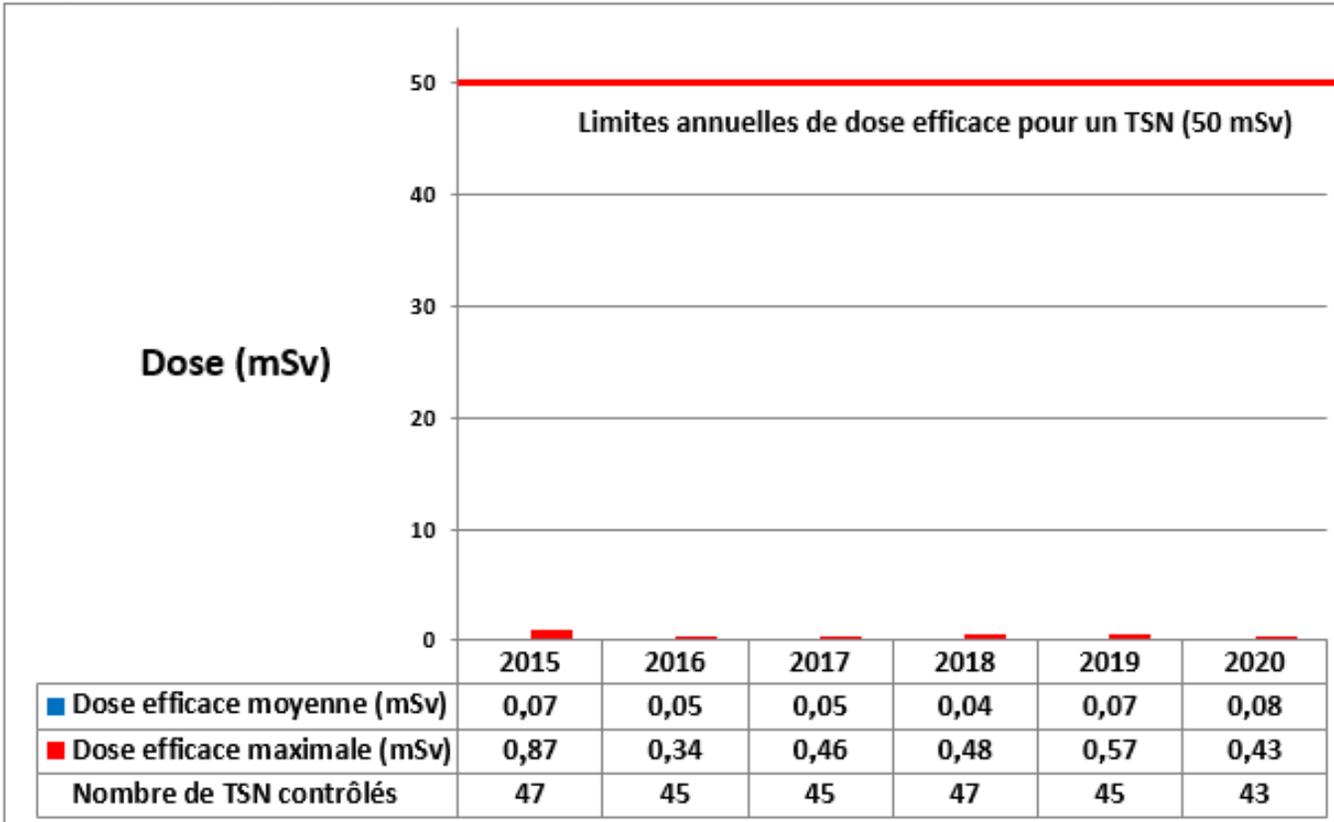
- Le programme de radioprotection (RP) de SRBT rencontre les exigences le *Règlement sur la radioprotection*
- Le programme de RP de SRBT permet efficacement de maintenir les doses aux travailleurs bien en deçà des limites de dose réglementaires de la CCSN
- Des seuils d'intervention font partie intégrante du programme de RP
- Aucun seuil d'intervention n'a été dépassé durant la période d'autorisation en vigueur



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

DSR – Radioprotection

Exposition professionnelle des travailleurs du secteur nucléaire (TSN) de SRBT



L'exposition professionnelle des TSN est bien inférieure aux limites réglementaires



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

DSR – Santé et sécurité classiques

Points saillants du programme

Évaluation du personnel de la CCSN :

- SRBT dispose d'un programme de santé et sécurité efficace
- SRBT a mis au point des outils pour repérer et contrôler les dangers
- Le personnel de SRBT est formé en vue de repérer les dangers et de trouver des moyens de minimiser le risque
- La sûreté est maintenue au moyen de l'utilisation appropriée d'équipement de protection individuelle, du recours aux barrières et aux affiches, des mesures administratives, etc.

Le programme de santé et sécurité classiques de SRBT respecte les exigences réglementaires



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

DSR – Santé et sécurité classiques

Rendement

| Année | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|---|------|------|------|------|------|------|
| Incidents entraînant une perte de temps | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 | 0 |
| Taux de gravité | 0 | 0 | 17,7 | 0 | 0 | 0 |
| Taux de fréquence | 0 | 0 | 7,6 | 0 | 0 | 0 |

Le personnel de la CCSN est satisfait du rendement de SRBT dans le DSR Santé et sécurité classiques



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

DSR – Protection de l'environnement

Points saillants du programme

Évaluation du personnel de la CCSN :

- Le programme de protection de l'environnement de SRBT est mis en œuvre efficacement et respecte les exigences réglementaires
- L'évaluation des risques environnementaux de 2020 est acceptable et conclut que le risque pour la santé humaine et l'écologie attribuable aux activités de SRBT est négligeable
- Les résultats du programme de surveillance de l'environnement de SRBT confirment que l'environnement et la santé humaine sont protégés

Le programme de protection de l'environnement de SRBT respecte les exigences réglementaires



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

DSR – Protection de l’environnement

Résultats de la surveillance des émissions atmosphériques, 2015-2020

| Paramètre | Limite autorisée | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|--|------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Tritium sous forme d’oxyde de tritium (HTO) (GBq/an) | 67 200 | 11 554 | 6 293 | 7 198 | 10 741 | 11 858 | 9 755 |
| Tritium total sous forme de HTO et de tritium gazeux (HT) (GBq/an) | 448 000 | 56 237 | 28 945 | 24 822 | 33 180 | 31 769 | 25 186 |

Les émissions atmosphériques sont bien inférieures aux limites réglementaires de rejet



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

DSR – Protection de l'environnement

Résultats de la surveillance des effluents liquides, 2015-2020

| Paramètre | Limite autorisée | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|-------------------------------------|------------------|------|------|------|-------|-------|------|
| Tritium soluble dans l'eau (GBq/an) | 200 | 6,50 | 5,18 | 6,85 | 10,02 | 13,67 | 5,56 |

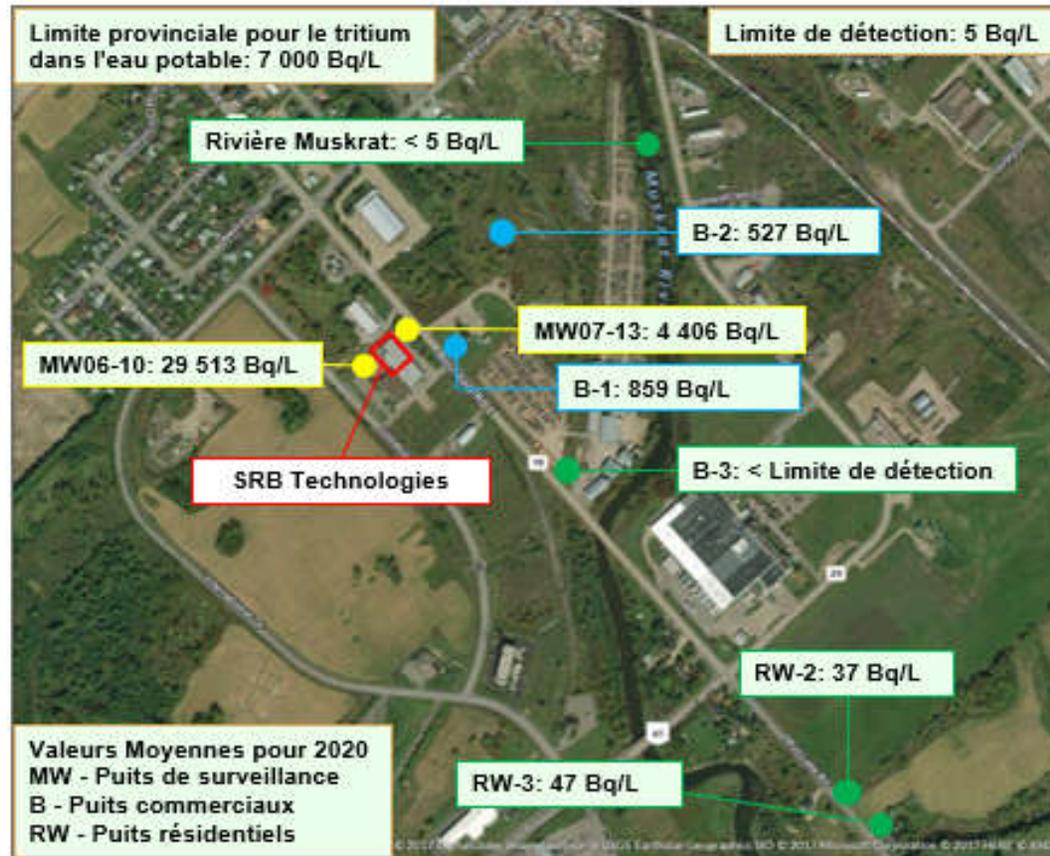
Les rejets d'effluents liquides sont bien inférieurs aux limites réglementaires de rejet



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

DSR – Protection de l'environnement

Surveillance des eaux souterraines





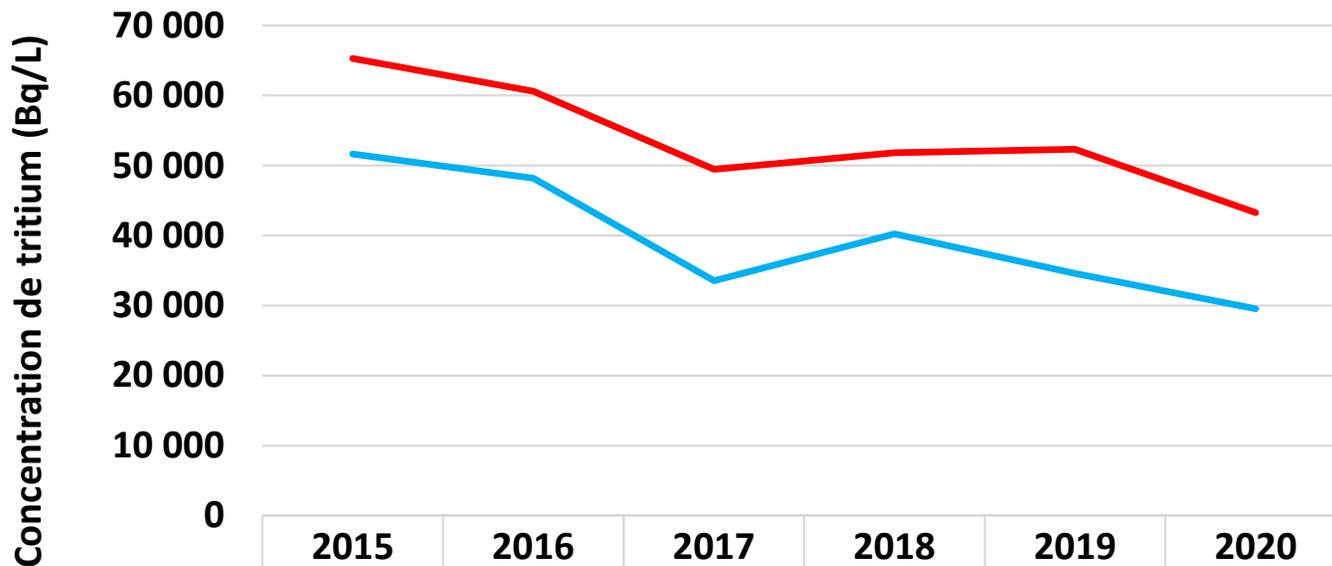
Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A



DSR – Protection de l’environnement

Surveillance des eaux souterraines

Puits de surveillance MW06-10



Il s’agit d’un puits technique conçu uniquement pour la surveillance des eaux souterraines; il se trouve sur le site de l’installation et n’est pas utilisé aux fins de consommation d’eau



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

DSR – Protection de l'environnement

Dose estimée au public

Dose estimée à un membre du public (mSv)

| Année | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
|------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Dose (mSv) | 0,0068 | 0,0046 | 0,0033 | 0,0038 | 0,0021 | 0,0024 |

Les doses de rayonnement à un membre du public sont bien inférieures à la limite réglementaire de 1 millisievert par année (mSv/an)



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

DSR – Protection de l'environnement

Programme indépendant de surveillance environnementale

- Cinq campagnes d'échantillonnage du PISE ont eu lieu, en 2013, 2014, 2015, 2018 et 2021
- Des échantillons d'air, d'eau, de sol, de végétation et d'aliments ont été prélevés
- La concentration en tritium de tous les échantillons a été analysée
- Les résultats sont affichés dans le [tableau de bord en ligne du PISE](#) de la CCSN
- Les résultats s'ajoutent aux données probantes démontrant que le public et l'environnement à proximité de l'installation de SRBT sont protégés





Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

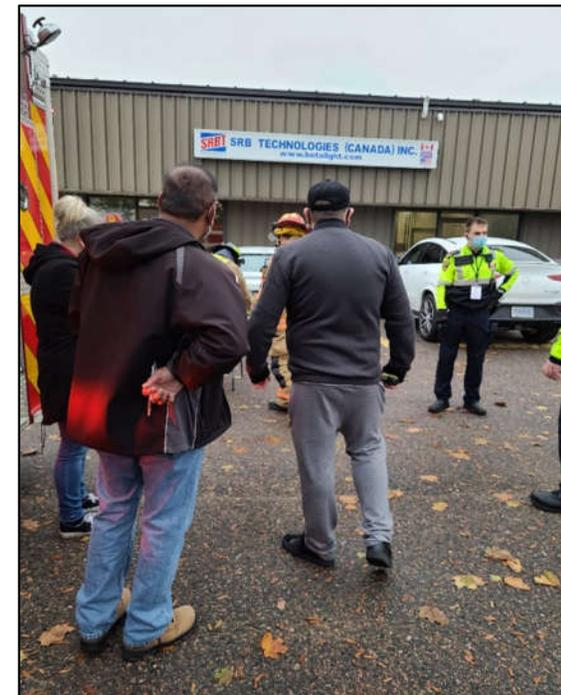
DSR – Gestion des urgences et protection-incendie

Points saillants du programme

Évaluation du personnel de la CCSN :

- SRBT a mis en œuvre et tient à jour un plan de préparation et d'intervention en cas d'urgence nucléaire conformément au REGDOC-2.10.1
- En octobre 2021, SRBT a mené un exercice de grande envergure pour mettre à l'épreuve son programme de préparation aux situations d'urgence
- Le personnel de la CCSN conclut que SRBT atteint les objectifs de son programme de gestion des urgences et de protection-incendie, et qu'elle assure une intervention adéquate sur le site et hors site en cas d'incendie majeur

Le programme de gestion des urgences de SRBT respecte les exigences réglementaires



La CCSN observe l'exercice d'urgence de SRBT
Source : CCSN



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

DSR – Gestion des déchets

Points saillants du programme

Évaluation du personnel de la CCSN :

- SRBT a mis en œuvre et tient à jour un programme de gestion des déchets conformément aux normes CSA N292.0-14, N292.3-14 et N292.5-11
- Les déchets contaminés au tritium sont caractérisés par des membres qualifiés de l'équipe de radioprotection de SRBT
- Les déchets dont la contamination dépasse les niveaux de libération sont gérés par des fournisseurs autorisés de services de gestion des déchets radioactifs

Le programme de gestion des déchets de SRBT respecte les exigences réglementaires



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

DSR – Emballage et transport

Points saillants du programme

Évaluation du personnel de la CCSN :

- SRBT a mis en œuvre et tient à jour un programme d'emballage et de transport conformément au *Règlement sur l'emballage et le transport des substances nucléaires de 2015* et au *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses*
- Le programme d'emballage et de transport de SRBT couvre divers aspects de la conception et de l'entretien des colis, de même que l'enregistrement aux fins d'utilisation des colis homologués
- Quatre événements liés au transport ont été déclarés durant la période d'autorisation, sans incidence sur l'environnement ou sur la santé, la sûreté et la sécurité des personnes

Le programme d'emballage et de transport de SRBT respecte les exigences réglementaires



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

AUTRES QUESTIONS D'ORDRE RÉGLEMENTAIRE



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Garantie financière

- En octobre 2021, la garantie financière de SRBT était estimée à 745 711,43 \$, ce qui dépasse l'estimation des coûts dans le plan préliminaire de déclasséement approuvé par la CCSN pour l'installation
- La garantie financière de SRBT prend la forme d'un fonds en espèces placé en dépôt fiduciaire
- La garantie financière a été acceptée par la Commission dans le cadre d'une audience par écrit tenue en [décembre 2020](#)
- La prochaine révision de la garantie financière de SRBT est prévue en 2024

La garantie financière est valide, exécutoire et suffisante pour financer les obligations en matière de déclasséement de SRBT



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Programme d'information et de divulgation publiques

Le personnel de la CCSN a examiné le programme d'information et de divulgation publiques de SRBT et a déterminé ce qui suit :

- il établit des objectifs clairs sur le plan de la diffusion de l'information
- il relève de multiples publics cibles se trouvant très près de l'installation autorisée
- il fournit les coordonnées des personnes-ressources aux membres du public qui souhaitent obtenir des renseignements supplémentaires
- il établit les approches de communication qu'utilisera SRBT pour atteindre les publics cibles

Le programme respecte les exigences réglementaires en matière d'information et de divulgation publiques



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Mobilisation du public

| Événement | Date |
|------------------------------|-----------------|
| Annonce de l'avis d'audience | 30 août 2021 |
| Webinaires de la CCSN | 25 janvier 2022 |



Agenda

- Overview of Nuclear Substance Processing Facilities and SRB Technologies (Canada) Inc. (SRBT)
- SRBT's Licence Renewal Application
- CNSC Licensing Process
- How to participate in the licensing hearing
- Participant Funding Program



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Programme de financement des participants

Un financement a été offert pour aider les Nations et communautés autochtones et les membres du public à présenter des renseignements utiles directement à la Commission

La CCSN a octroyé 39 218 \$ aux bénéficiaires suivants :

- Algonquins de l'Ontario
- Première Nation des Algonquins de Pikwàkanagàn
- Anna Tilman
- Concerned Citizens of Renfrew County and Area
- David Winfield



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A



Principaux thèmes des interventions

| | |
|--|---|
| Mobilisation et consultation des Autochtones | Effets sur la santé du tritium |
| Soutien des entreprises et groupes locaux | Tritium lié aux composés organiques |
| Gestion des déchets et plan préliminaire de déassement | Surveillance et contamination des eaux souterraines |
| Rapports d'analyse de la sûreté | Durée de la période d'autorisation |



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

PERMIS ET MANUEL DES CONDITIONS DE PERMIS



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Permis proposé et ébauche du manuel des conditions de permis

Permis d'exploitation proposé de SRBT

- Période d'autorisation de 15 ans
- Conditions de permis normalisées

Ébauche du manuel des conditions de permis (MCP)

- Préambule
- Critères de vérification de la conformité
- Orientation



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Période d'autorisation proposée

- La période de 15 ans demandée est plus longue que la période d'autorisation en vigueur et que la période de validité d'autres permis de la CCSN délivrés à des installations nucléaires de catégorie I au Canada
- Le CMD 02-M12 présente un processus tenant compte du risque visant les motifs des recommandations à la Commission à l'égard des périodes d'autorisation
 - la durée devrait être adaptée à l'activité autorisée
 - les dangers associés à l'activité autorisée sont bien identifiés
 - un système de gestion est en place pour assurer la sûreté de l'activité autorisée
 - des programmes efficaces de vérification de la conformité sont en place, tant du côté de la CCSN que du demandeur
 - le demandeur affiche de bons antécédents en matière d'expérience d'exploitation et de conformité, et ce de façon constante
 - il existe des plans utiles pour le maintien de l'activité autorisée dans l'avenir



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Période d'autorisation proposée (suite)

- Les activités sont considérablement moins complexes que celles d'autres installations nucléaires de catégorie I
- Les dangers associés à l'activité autorisée sont bien compris et identifiés
- L'installation mature dispose de programmes établis et d'un système de gestion axé sur l'amélioration continue
- À l'heure actuelle, le titulaire de permis affiche de bons antécédents sur le plan de la conformité en matière de réglementation
- Aucun changement aux activités autorisées n'est attendu pour la période d'autorisation proposée
- Le personnel de la CCSN continuera d'assurer une surveillance réglementaire efficace

Le personnel de la CCSN recommande une période d'autorisation de 15 ans



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Période d'autorisation proposée

Activités du personnel de la CCSN et participation de la Commission

- La CCSN a recours à des stratégies de communication et des initiatives d'établissement de la confiance évolutives, notamment la [page Web améliorée sur l'installation de SRBT](#) et le [rapport d'EPE sur SRBT](#)
- Elle continue de tisser des liens solides avec les Nations et communautés autochtones, entre autres par le biais de cadres de référence et d'activités du PISE
- La CCSN produit des rapports planifiés sur la conformité et le rendement du titulaire de permis dans le cadre du Rapport de surveillance réglementaire
- Elle produit également des rapports non planifiés, au moyen de rapports initiaux d'événements, d'analyses des écarts par rapport au fondement d'autorisation et d'examens d'ordres



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Conclusions

D'après son évaluation technique de la demande de SRBT et des documents justificatifs, le personnel de la CCSN conclut que :

- la demande respecte les exigences réglementaires
- le rendement du titulaire de permis durant la période d'autorisation en vigueur est satisfaisant et respecte les exigences réglementaires



Renouvellement de permis de SRB Technologies (Canada) Inc. : CMD 22-H8.A

Recommandations

Le personnel de la CCSN recommande que la Commission :

- conclue que SRBT, conformément aux alinéas 24(4)a) et b) de la LSRN :
 - i. est compétente pour exercer les activités autorisées par le permis
 - ii. prendra les mesures voulues pour préserver la santé et la sécurité des personnes, pour protéger l'environnement, pour maintenir la sécurité nationale et pour respecter les obligations internationales que le Canada a assumées
- renouvelle le permis d'exploitation pour 15 ans, soit jusqu'au 30 juin 2037
- accepte la délégation des pouvoirs telle qu'elle est établie dans le CMD 22-H8



Canadian Nuclear
Safety Commission

Commission canadienne
de sûreté nucléaire

Canada

Restez branchés

Joignez-vous à la conversation



suretenucleaire.gc.ca

